

I – Coordonnées des Fines Lames de Dieppe

- lieu des cours : Salle d'Armes, boulevard de Verdun (derrière la salle des congrès, près des terrains de beach-volley) 76200 DIEPPE
- par téléphone : 02.35.40.15.98 ou 06.18.51.00.42
- par mail : coruble.nicolas@wanadoo.fr
- notre site : <http://escrimededieppe.over-blog.com>

II – Les (Re) Inscriptions

Les dossiers sont à remplir et à déposer COMPLETS à la salle avec l'intégralité du règlement et la signature du médecin.

Le club ouvrira des permanences à la salle pour les inscriptions et le matériel le lundi 5 septembre de 18h00 à 20h00, le mercredi 7 septembre de 15h00 à 20h00 et le jeudi 8 septembre de 18h00 à 19h30. Les cours reprendront à partir du lundi 5 pour les M14, M17 et M20 et les adultes et à partir du lundi 12 septembre pour les autres catégories.

III – Les cotisations

Le montant de la cotisation licence comprise est de 220 €. Une réduction de 20 € est faite à partir du deuxième adhérent d'une même famille. La cotisation est annuelle et comprend les cours assurés par nos Maîtres d'Armes diplômés d'état Jules COLIGNON et Nicolas CORUBLE et la licence de base. Elle est due dès la rentrée sous forme d'un (encaissé au 15 septembre), de deux (2 fois 110 € encaissé au 15/09 et 15/10) ou de trois chèques (2 fois 70 € encaissé au 15/09 et 15/10 et 80 € encaissé au 15/11).

Pour l'éveil escrime (4 à 6 ans), la cotisation licence comprise est de 180 € (paiement en 1, 2 ou 3 fois).

« Pass'sport76 » (si opération maintenue) : le département vous aide à hauteur de 60 € si vous percevez l'allocation de rentrée scolaire. Merci d'apporter une copie de votre attestation le jour de l'inscription.

Parrainage : une remise de 20 € sera offerte pour chaque nouveau licencié parrainé par un ancien (non cumulable avec la remise famille)

Offre parent : nous avons décidé cette année d'offrir une remise de 40 € à chaque parent d'un licencié qui s'inscrirait (non cumulable avec la remise famille).

IV – Le matériel

Tout débutant doit acheter un gant ainsi qu'un fil de corps s'il pratique l'électrique. Vous n'êtes pas obligé d'acheter la tenue. Nous vous la louons. Il est conseillé aux M17 et M20 faisant de la compétition de posséder leur pantalon ainsi que la sous-cuirasse. Pour les M9, et M11 la tenue (pantalon, veste et sous-cuirasse) sera louée 30 € pour toute l'année. Pour les M14, M17, M20 et adultes, la tenue sera louée 45 €.

L'achat de chaussure de sport en salle (handball, tennis de table, badminton) avec semelle non marquante est obligatoire. INTERSPORT propose sa marque PRO TOUCH à 15 €. Elles sont parfaites pour les plus jeunes.

V – Catégories

- les escrimeurs nés avant **2012** sont en **M5**
- les escrimeurs nés en **2011 et 2010** sont en **M7**
- les escrimeurs nés entre **2009 et 2008** sont en **M9**
- les escrimeurs nés entre **2007 et 2006** sont en **M11**
- les escrimeurs nés entre **2005, 2004 et 2003** sont en **M14**
- les escrimeurs nés entre **2002, 2001 et 2000** sont en **M17**
- les escrimeurs nés entre **1999, 1998 et 1997** sont en **M20**
- les escrimeurs nés **en 1996 et avant** sont **SENIORS**
- les escrimeurs nés **en 1977 et avant** sont **VETERANS**

